



Bulletin d'inscription véhicule

Sortie d'entrainement de l'association Autocross-West.com (Pipriac - 5/6 avril 2008)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Tel :

Atteste avoir lu et compris le règlement régissant la sortie circuit organisé par l'association Autocross-West.com en date des 5/6 avril 2008 sur le circuit de Pipriac.

Déclare, par la présente, décharger de toute responsabilité l'association autocross-west.com et tous ces membres et dirigeants, et m'engage à ne faire aucun recours en cas de problème.

Émet la volonté d'inscrire mon véhicule à cet entrainement :

Châssis : Tourisme / Buggy

Marque :

Type :

Moteur : Automobile / moto

Cylindré :

Puissance :

Sur la ou les journées du :

5 Avril 2008 : OUI / NON

6 Avril 2008 : OUI / NON

- Si je participe sur 1 journée, je joins à ce courrier un chèque de **40€**, à l'ordre de l'association Autocross-West.com
- Si je participe sur 2 journées, je joins à ce courrier un chèque de **60€**, à l'ordre de l'association Autocross-West.com

Si ma participation à la sortie circuit est annulée, je risque de ne pas être remboursé de la cotisation d'assurance et un forfait est susceptible d'être retenu concernant la location du circuit

Nom et Prénom

Date

Signature



Bulletin d'inscription pilote

Sortie d'entrainement de l'association Autocross-West.com (Pipriac - 5/6 avril 2008)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Tel :

Atteste avoir lu et compris le règlement régissant la sortie circuit organisé par l'association Autocross-West.com en date des 5/6 avril 2008 sur le circuit de Pipriac.

Déclare, par la présente, décharger de toute responsabilité l'association autocross-west.com et tous ces membres et dirigeants, et m'engage à ne faire aucun recours en cas de problème.

Confirme avoir connaissance qu'une assurance individuelle est disponible.

Émet la volonté de participer à cet entrainement en tant que pilote sur le véhicule de monsieur ou madame :

Nom :

Prénoms :

Sur la ou les journées du :

5 Avril 2008 : OUI / NON

6 Avril 2008 : OUI / NON

- Si je souhaite cotiser à l'assurance individuelle pour 1 jour, je joins à ce courrier un chèque de **15€**, à l'ordre de l'association Autocross-West.com.
- Si je souhaite cotiser à l'assurance individuelle pour la totalité du WE, je joins à ce courrier un chèque de **30€**, à l'ordre de l'association Autocross-West.com.

Si ma participation à la sortie circuit est annulée, je risque de ne pas être remboursé de la cotisation d'assurance.

Nom et Prénom

Date

Signature



Règlement entrainement sur circuit

- 1- Ceci n'est pas une course, il est donc interdit de s'attendre sur la piste afin de se "tirer la bourre"
- 2- Il est interdit de circuler à plus de 5 véhicules sur la piste simultanément
- 3- Il est interdit de sortir de l'enceinte du circuit
- 4- Il est obligatoire de rouler au pas dans le parc pilote (en 1^{ère} et 10% d'accélération maxi)
- 5- Les pilotes ont interdiction de boire de 24h avant à pendant l'entrainement (contrôle avec alcotest sur la ligne de départ)
- 6- Les véhicules doivent être au minimum conforme au règlement Ufolep 2008
- 7- Si UN siège copilote est rajouté, il doit suivre la même réglementation que le siège pilote
- 8- Il est interdit de dépasser les 100dB en journée
- 9- Le bruit et les groupes électrogènes sont interdits à partir de minuit
- 10- Vous devez préserver le terrain de stationnement, ainsi que le circuit et son infrastructure
- 11- Si un accident survient lors de votre session, vous devez obligatoirement sortir de la piste
- 12- A tout moment le propriétaire du circuit ou les organisateurs peuvent exclure une ou la totalité des véhicules de l'entrainement sans devoir se justifier et sans être dans l'obligation de pratiquer un remboursement.
- 13- En cas de problèmes ou difficultés, les pilotes, copilotes et accompagnateurs déchargent de toute responsabilité l'association autocross-west.com et ses membres et dirigeants.
- 14- Pour votre sécurité, il est conseillé de détenir une licence Ufolep ou une assurance individuelle lors de cette sortie d'entrainement
- 15- L'association s'engage à prendre une assurance concernant la responsabilité civile des organisateurs et concurrents envers les tiers et la responsabilité civile des concurrents envers les passagers
- 16- Il n'y a aucune assurance concernant la responsabilité civile des organisateurs envers les concurrents, ni de responsabilité civile des Concurrents entre eux
- 17- Lors de votre départ du circuit, votre emplacement doit être propre et rangé
- 18- Chaque pilote devra faire au moins 30 minutes par jour au poste de commissaire de piste
- 19- Cet entrainement est privé, les propriétaires des véhicules seront responsables de ses accompagnateurs et pilotes
- 20- Cet entrainement est exclusivement réservé aux membres à jour de leurs cotisations de l'association Autocross-West.com